

**Après un premier succès avec l’obtention, fin 2025, du programme VGC 35 mètres pour la Douane française, MAURIC accompagne Couach dans le cadre du programme VGMAR. Le 29 juin 2026, la Direction générale de l’armement a notifié à Couach le marché d’acquisition de 24 vedettes côtières de surveillance maritime de 22 mètres au profit de la Gendarmerie maritime. La livraison de la première unité est prévue en 2029.**

MAURIC a apporté sa connaissance des procédures complexes d’appels d’offres ainsi que son expertise en architecture navale appliquée aux vedettes de patrouille semi-rapides. Les architectes se sont appuyés sur un ensemble de formes de carènes éprouvées en mer, développées au fil de plusieurs décennies de programmes spécialisés.

Couach dispose d’un outil industriel consacré à la construction de vedettes professionnelles en composite. L’entreprise a mis en avant sa capacité à optimiser ses processus de production afin de concilier qualité de construction et maîtrise des coûts. La complémentarité entre l’expertise en architecture navale de MAURIC et les capacités d’industrialisation composite de Couach a constitué un élément déterminant dans la sélection opérée par la DGA.

MAURIC mobilisera son expertise dans la conception de carènes semi-planantes afin d’optimiser les performances des VGMAR, aussi bien à leur vitesse maximale de 22 nœuds qu’aux vitesses de transit intermédiaires. L’objectif est de limiter la consommation de gasoil tout en préservant la tenue à la mer ainsi que les conditions de sécurité et de confort nécessaires aux missions de patrouille.

Les vedettes auront un déplacement maximal de 50 tonnes et pourront embarquer jusqu’à 10 personnes, équipage compris. Elles seront équipées d’une embarcation d’intervention rapide mise en œuvre depuis un radier arrière. Elles assureront des missions de police en mer, de lutte contre les trafics illicites, de protection de l’environnement marin, ainsi que de sauvetage et d’assistance.

Le marché débute par une tranche ferme de quatre vedettes, avant d’être complété par des commandes successives. 5 des 24 vedettes seront destinées à l’outre-mer, en Guyane, à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie. Le programme prévoit la possibilité de livrer quatre vedettes par an sur une période de 6 ans.

Cette seconde collaboration avec Couach, après le programme VGC 35 mètres pour la Douane, confirme un partenariat fondé sur des compétences complémentaires et sur un objectif commun de fourniture de vedettes de patrouille destinées aux autorités de l’État français. Le programme VGMAR constituera le principal renouvellement de la flotte côtière de la Gendarmerie maritime depuis plus de vingt ans.